



DELIBERATION N° 10

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 23
Votants : 27

Pour : 27
Contre : /
Abstentions: /

L'an deux mil dix-neuf, le onze février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 5 février 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, C. ORDONNES, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, JD BONNOME, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, J.DARRIGADE, AM BARTHE, M.LORDON, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, JM DOURTHE, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : L. DARRIBEROUGE (pouvoir à F. GONZALEZ), A. LECHEVALLIER (pouvoir à C. DUFOUR), JM BAGNERES-PEDEBOSCQ (pouvoir à A. VALOT), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME)

Membres absents excusés : MA THEBAUD, UA DEL PRADO

Secrétaire de séance : M. LORDON

Madame Marie José ROQUES, Adjointe, indique avoir été sollicitée, comme l'an passé, par la Présidente du Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) en vue de l'organisation d'une manifestation à Boucau à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.

Proposition est faite d'organiser le 6 mars prochain une action de sensibilisation aux discriminations de genre auprès des jeunes et des familles sous la forme d'un escape game.

Pour des questions pratiques, l'animation interviendra dans les locaux du Centre Social Dou Boucaou.

Pour mener à bien cette manifestation, il est proposé d'allouer une subvention de 400 € auprès du CIDFF.

Il est précisé que le coût de cette manifestation est de 850 € et que le GIP-DSU s'est également engagé à participer à hauteur de 250 €.

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Objet :
**Journée de la
Femme -
Organisation
d'une
manifestation -
Versement d'une
subvention de
400 € au Centre
d'Informations
des Droits des
Femmes et des
Familles (CIDFF)**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Décide d'allouer une subvention de 400 € au CIDFF au titre de l'organisation d'une action de sensibilisation aux discriminations de genre auprès des jeunes et des familles le 6 mars prochain.

Dit que les crédits correspondants seront prévus au budget de l'exercice 2019.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 12 février 2019

Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/02/2019